

Frayères à préserver!

Selon les biologistes, la diminution des stocks de poissons est généralement causée par la surpêche et par la disparition des frayères. Alors que l'ensemencement représente une option efficace à court terme, l'aménagement et la restauration des frayères sont des solutions plus durables. Le type d'aménagement change d'une espèce à l'autre, selon ses besoins particuliers. Voici la description de deux espèces d'intérêt sportif, dont les frayères peuvent être aménagées et restaurées :



Doré jaune
Sander vitreus



Grand brochet
Esox lucius

| | | |
|--|---|---|
| Où fraie-t-il? | En eau courante peu profonde et bien oxygénée, dans les ruisseaux avec fonds de roches, sur les hauts-fonds ou rives exposés au vent dominant en lac. | En eau peu profonde, dans les plaines inondables des rivières, des marécages ou dans les baies de lac. |
| À quelle période de l'année? | Au printemps, du début avril jusqu'à la fin juin. | Au printemps, dès la fonte des glaces, avril ou mai. |
| Comment fait-il? | Aucun nid n'est construit. Les œufs sont libérés au hasard et tombent sur le fond. Les œufs éclosent après 12 à 18 jours. Les adultes ont tendance à être fidèles à leur site de fraie. | Aucun nid n'est construit. Les œufs sont éparpillés au hasard et se fixent à la végétation. Ils éclosent après 12 à 14 jours. Les alevins restent dans la frayère pour les 6 à 10 premiers jours. |
| Que puis-je faire pour l'aider? | Il compte parmi les poissons les plus recherchés; il est très vulnérable aux fortes pressions de pêche et au braconnage. Le respect des règlements est le meilleur moyen d'aider le doré jaune. | Conserver une bonne densité de végétation en bordure des lacs et des rivières. Ne pas assécher les plaines inondées. Laisser la nature suivre son cours! |

Merci à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs pour leur collaboration!

Saviez-vous que...

- Il est interdit de pêcher des dorés jaunes de moins de 37 cm ou de plus de 53 cm en zones 10 et 11, et de moins de 37 cm et de plus de 47 cm en zone 15.
- Le remblayage des milieux humides a détruit plusieurs sites de fraie du grand brochet.

Sources : Bernatchez et Giroux (2000); MRNF (2008)

Pour plus d'information, visitez le www.cobali.org



COBALI

Fondation de la faune du Québec

Brookfield



MRC d'Antoine-Labelle



BORALEX

